

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Auvergne-
Rhône-Alpes et gendarmerie pour la zone
de défense et de sécurité Sud-Est

Décision n° 11046 du 4 mars 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est

NOR : INTJ2105525S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 58467 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032346S) ;

Vu la décision n° 50091 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032375S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} avril 2021 :

Cofone	Salvatore	NIGEND : 156706
---------------	-----------	-----------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2021 :

Rabilloud	Jean-Luc	NIGEND : 188828
------------------	----------	-----------------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2021 :

Mathieu	Valentin	NIGEND : 319779
Latapie	Robin	NIGEND : 198015
Ménard	Yann	NIGEND : 189323

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2021 :

Murgia	Jordan	NIGEND : 355105
Denis	Ivanhoé	NIGEND : 340469
Simon	Antoine	NIGEND : 328803
Badouix	Loïc	NIGEND : 342597

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 mars 2021.

*Le général de division,
commandant par suppléance la région de gendarmerie
d'Auvergne-Rhône-Alpes
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Est,
A. Kerboull*